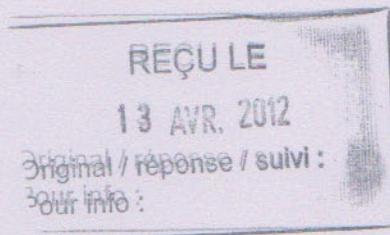


**Place
au
peuple !**



Les Lilas, le 6 avril 2012

Monsieur Allain Bougrain Dubourg
LPO - Président
Fonderies Royales
8 rue du Docteur Pujos
BP 90263
17305 Rochefort CEDEX

Réponse du Front de Gauche de la planification écologique

Vous nous interrogez sur notre programme politique concernant la biodiversité et sur la façon de mettre en œuvre notre projet. Notre programme présidentiel est cohérent parce qu'il est articulé autour de la planification écologique. Le Front de Gauche considère effectivement que crise écologique et crise sociale n'ont qu'un seul et même responsable, le capitalisme et sa logique productiviste. Cette recherche de rentabilité porte sur les hommes et sur la nature. Aspect central du programme du Front de Gauche, la lutte contre le réchauffement climatique est un des éléments politiques qui fonde notre programme : sortie des énergies carbonées (plan massif de fret ferroviaire, réaménagement du territoire etc.), économies d'énergie (réhabilitation énergétique de 500 000 à 750 000 logements par an, interdiction des pollutions lumineuses type publicités ou enseignes etc.), développement du transport en commun, réouverture des gares de proximités...

La planification écologique est notamment une méthode pour remettre l'humain au centre des décisions. C'est donc une méthode à la fois de débat et de décision. Les débats de planification écologique seront des débats nationaux auxquels tous les français seront invités à participer et les questions les plus lourdes de conséquences à long terme seront tranchées par référendum pour être intégrée au sein de la loi de planification écologique qui sera votée par l'Assemblée Nationale. Nous sommes tout à fait confiant dans le fait que les

**FRONT
DE GAUCHE**

8, rue Chassagnolle • 93260 Les Lilas • 01 55 82 01 50

www.placeaupeuple2012.fr

français sont largement opposés à la dégradation de la biodiversité et qu'ils sauront le faire savoir.

Stratégie Nationale de la Biodiversité

Le Front de Gauche souhaite que notre dette écologique, son existence, son remboursement, soit parmi les principes organiques de la République Française. C'est pourquoi, à la règle d'or du libéralisme, nous opposons la règle verte. Cela signifie que nous pourrons ainsi opposer aux politiques et aux projets libéraux les conditions écologiques et sociales de leurs mises en œuvre. Non seulement les subventions publiques seront conditionnées au respect des principes écologiques et sociaux fondamentaux mais nous serons en mesure d'opposer la stabilité de la biodiversité, la qualité de l'eau ou des sols aux projets. Le principe de compensation sera appliqué dans les cas où le projet proposé ne pourrait être fait autrement.

Un des points central du programme du Front de Gauche est la Loi sur la planification écologique avec création de parlements de l'environnement sur le modèle de la gestion de l'eau et des agences de bassin. L'objectif est que les citoyens puissent s'impliquer dans la gestion de leurs milieux ce qui assure une meilleure réussite des politiques mises en œuvre ; cela assure aussi une gestion locale prenant en compte à la fois les richesses, les contraintes écologiques et économiques locales. La coordination entre ces parlements de l'environnement est prévue afin d'assurer une cohérence nationale – voire européenne – aux politiques mises en œuvre et éviter les problèmes des « frontières » entre communes, département ou Régions.

La planification écologique est une vision globale du développement local, car seule une vision globale permet de prendre en compte les questions de biodiversité : au niveau local, avec par exemple la protection des zones riches en biodiversité telles que les zones humides, les haies ou les forêts, au niveau régional, avec l'organisation des zones protégées en parcours cohérents et la préservation de zones naturelles au milieu de cultures intensives, au niveau national enfin, pour les questions maritimes par exemple ou la gestion des semences. Le Front de Gauche soutient une approche participative de bas en haut, impliquant tous les acteurs locaux.

Impliquer chacun des acteurs, et en particulier les citoyens, à chacun de ces trois niveaux afin d'assurer la cohérence des mesures et la protection réelle de la Biodiversité est au cœur de la planification écologique du Front de Gauche. Il s'agit notamment, au cœur de notre projet de planification, de revoir les politiques d'aménagement du territoire : relocalisation des activités, diminution de l'étalement urbain, de la prédation sur les terres et de l'artificialisation du territoire.

Le Front de Gauche a déposé un projet de loi pour une fiscalité alternative à la taxe carbone. Les recettes prévues sont importantes

(plusieurs dizaines de milliards d'euros). Une part sera attribuée au renforcement des politiques de protection de la biodiversité. Elle s'appuie notamment sur la suppression des aides néfastes à l'environnement et à la biodiversité (produits chimiques, OGM en plein champ, intrants dans l'agriculture, sortie des pesticides etc.).

Chasse et loisirs

Un certain nombre de nos députés se sont fortement mobilisés à l'Assemblée Nationale contre les pratiques sportives cruelles. C'est notamment le cas de Martine Billard qui a déposé un projet de loi interdisant la corrida, aujourd'hui exception légale à l'exercice de sévices sur les animaux. En ce qui concerne les zoos, nous sommes favorables à la construction de réserves naturelles en France qui viendraient remplacer les zoos fermés où les animaux sont en captivité. Ils pourront être des lieux à la fois de découverte, de préservation d'espèces menacées comme de recherche, tout particulièrement sur la réintroduction des animaux dans leur habitat naturel. La protection des espèces en danger sera renforcée : espèces migratrices, réintroduction du loup par exemple, etc. Cela implique effectivement comme vous le suggérez une politique renforcée vis-à-vis de la protection de la biodiversité dans les DOM TOM, par exemple la suppression de l'état d'exception qui est aujourd'hui en vigueur en Guyane.

Nous nous prononçons également contre la chasse à courre et pour une restriction forte de la chasse, principalement sur les espèces dont l'équilibre est menacé (retour sur les dérogations accordées sous la présidence de Nicolas Sarkozy). Le déterrage des animaux sera empêché, tout comme l'égrainage et le lâcher d'animaux. La régulation des « nuisibles » se fera de façon privilégiée par la stérilisation (pigeonniers contraceptifs, stérilisation chimique des animaux errants etc.). Nous pensons également renforcer les services publics de gestion des forêts, notamment le renforcement du nombre de gardes forestiers qui subissent aujourd'hui les attaques du libéralisme afin de mieux réguler les entraves aux règles de chasse. Du point de vue de la protection animale, la double définition législative des animaux sera supprimée et les animaux seront bien reconnus comme des être sensibles.

Education à l'environnement

L'éducation à l'environnement et plus largement à l'écologie est un aspect tout à fait central. Notre programme n'est pas celui d'une administration qui viendrait demain imposer aux citoyens tel ou tel comportement. Plutôt que des mesures coercitives, nous voulons rendre le changement possible. L'éducation, comme principe d'émancipation des citoyens est à ce titre tout à fait essentiel. Les dispositifs prévus par le Front de Gauche cherchent à intervenir à tous les « étages ». Renforcement et professionnalisation des Espaces Infos Energie qui doivent devenir des lieux privilégiés d'information et de sensibilisation à l'environnement. Nous nous sentons à ce titre

proche des idées de l'EEDD, bien que nous pensions que dans certains lieux comme l'école, la question écologique doit être partie intégrante de l'éducation des citoyens en devenir. A l'école, à l'Université et dans la formation professionnelle, l'écologie aura une place car nous la considérons aujourd'hui comme faisant partie du socle philosophique d'émancipation de l'individu : la relation de l'Homme à la Nature. Pour se faire, nous devons pouvoir articuler cette politique autour des délégués environnementaux comme le propose France Nature Environnement.